

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

TUBE DE GRAISSE 1615430010, 2608002021

**Autres désignations commerciales**

1615430010, 2608002021

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiant

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Robert Bosch Power Tools GmbH

PT/EEI

Lieu: 70538 Stuttgart / GERMANY

Internet: www.bosch-pt.com

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-  
ingelheim.de**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient Dérivé de tolutriazole. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composition chimique**

Lubrifiants synthétiques avec additifs

Nom chimique	Identifiant	Concentration *	Numéro REACH	Remarques
Alkylbenzène à faible viscosité	EINECS : 284-660-7	10,00 % - < 20,00 %	01-2119485843-26	
Dérivé de tolutriazole	EINECS : 939-700-4	0,10 % - < 1,00 %	01-2119982395-25	
Amine aromatique alkylée	EINECS : 270-128-1	0,10 % - < 1,00 %	01-2119491299-23	

\* Les concentrations sont données en pourcentages massiques lorsque le composant n'est pas à l'état gazeux. Les concentrations à l'état gazeux sont données en pourcentages volumiques.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

**Classification**

Nom chimique	Identifiant	Classification	
Alkylbenzène à faible viscosité	EINECS : 284-660-7	CLP :	Asp. Tox. 1;H304
Dérivé de tolutriazole	EINECS : 939-700-4	CLP :	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Aquatic





			Acute 1;H400, Aquatic Chronic 2;H411
Amine aromatique alkylée	EINECS : 270-128-1	CLP :	Repr. 2;H361f, Aquatic Chronic 3;H412

CLP : règlement 1272/2008.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver à l'eau et au savon par précaution.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

**Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.





---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux, le sol ou les égouts.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Température de stockage recommandée : 15°C - 25°C

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec:

Oxydants puissants.

Des acides et des bases.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage : 10-13, liquides et solides inflammables / non inflammables

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Lubrifiant

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Conseils supplémentaires**

Le produit ne contient pas de substances pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle a été établie en concentrations au dessus des limites.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166).



**Protection des mains**

Gants de protection contre les produits chimiques en nitrile, épaisseur > 0,3 mm, temps de perméation (durée du port) env. 480 min.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâteux
Couleur:	Brun
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur:	n.a.
------------	------

**Modification d'état**

Point d'égouttement:	180 °C (IP 396)
Point de fusion:	n.d.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'éclair:	n.a.

**Inflammabilité**

solide:	n.a.
gaz:	n.a.

**Dangers d'explosion**

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'inflammation:	n.d.

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.

**Propriétés comburantes**

Non oxyder.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	n.d.
Densité (à 25 °C):	0,90 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité:	Insoluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.	
Coefficient de partage:	n.d.
Viscosité dynamique:	n.d.
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Densité de vapeur:	n.d.





**TUBE DE GRAISSE 1615430010, 2608002021**

00635-0046

---

Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	0 %





Teneur en solvant: 0 %

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants.

Des acides et des bases.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et Dioxyde de carbone

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Ingestion :** produit non classé en matière de toxicité aiguë d'après les données disponibles

**Substances particulières :**

Dérivé de tolutriazole DL50 (rat, femelle, mâle) : 3,313 mg/kg (OECD 401)

Amine aromatique alkylée DL50 (rat) : > 5,000 mg/kg (OECD 401)

**Contact cutané :**

produit non classé en matière de toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Inhalation :**

produit non classé en matière de toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Corrosion/irritation cutanée :**

Produit : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) particulière(s) : dérivé de tolutriazole  
(Lapin) : irritant

**Lésions ou irritation oculaires graves :**

Produit : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) particulière(s) : dérivé de tolutriazole  
OECD 405 (lapin): non irritant

Amine aromatique alkylée

OECD 405 (lapin): non irritant.





**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Produit : sensibilisation cutanée : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) particulière(s) :**

Alkylbenzène à faible viscosité : non sensibilisant (cobaye) ; OECD 406.

Dérivé de toltriazole OECD 406-1 (cobaye) sensibilisant

Amine aromatique alkylée OECD 406 (cobaye) non sensibilisant

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Reprotoxicité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

**Expériences tirées de la pratique**

**Observation diverses**

Un contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses peut provoquer des irritations.





## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë :** d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Poissons

##### Substance(s) particulière(s)

Alkylbenzène à faible viscosité : CL50 (poissons, 96 h) : > 10,000 mg/l

Dérivé de toluotriazole CL50 (poissons, 96 h) : 1,3 mg/l (OECD 203)

Amine aromatique alkylée CL50 (poissons, 96 h) : > 100 mg/l (OECD 203)

#### Invertébrés aquatiques

##### Substance(s) particulière(s)

Dérivé de toluotriazole CE50 (puce d'eau, 48 h) : 2,05 mg/l (OECD 202)

Amine aromatique alkylée CE50 (*Daphnia magna*) : 51 mg/l (OECD 202)

Toxicité chronique : d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour les plantes aquatiques

##### Substance(s) particulière(s)

Dérivé de toluotriazole CE50 (algues, 72 h) : 0,976 mg/l (OECD 201)

Amine aromatique alkylée CE50 (72 h) : > 100 mg/l (OECD 201)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradation

**Produit :** non applicable aux mélanges

##### Substance(s) particulière(s)

Dérivé de toluotriazole pas facilement biodégradable.

Amine aromatique alkylée pas facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

#### Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Le produit flotte à la surface des eaux (usées).

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

120112

DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses; déchet dangereux

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.







Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0 %

Indications relatives à la directive (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III) 2012/18/UE

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.





---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH208 Contient Dérivé de toluotriazole. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

